

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 61

MONTREAL, LE LUNDI 13 MARS 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Le combat des chefs

Les présidentielles françaises ne sont plus, tout à coup, une affaire classée

Il y a quelques semaines, l'élection présidentielle française était une affaire classée. Plébiscité par les sondages, le premier ministre Édouard Balladur se voyait à l'Élysée. Ses bras droits se disputaient Matignon pendant que les magazines peignaient l'autre candidat de droite, le maire de Paris Jacques Chirac, en éternel perdant. Même Jean Chrétien, en visite au Chili, avait trouvé le moyen d'ironiser sur les mauvais sondages de Jacques Chirac à l'occasion de la réception de Jacques Parizeau à l'hôtel de ville de Paris.

À 45 jours de l'échéance, le vent vient de tourner. Alors qu'Édouard Balladur accentue sa chute, le maire de Paris jouit d'un étonnant regain de popularité. Avec 28 % d'intentions de votes au premier tour, il l'emporterait sur Édouard Balladur (19 %) et le socialiste Lionel Jospin (22 %). Sa popularité est particulièrement forte chez les jeunes et les professionnels.



Christian Rioux

Comble de l'ironie, c'est contre Édouard Balladur que sa victoire au second tour serait la plus décisive, puisque Chirac récupérerait la majorité des voix socialistes.

Soudain, celui que l'on dépeignait déjà comme un retraité abandonné de tous voit venir à lui des centristes comme Charles Millon et les partisans de Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF. Quelques centaines d'artistes, comme la comédienne Marie-José Nat et le cinéaste Jean-Jacques Beineix, ont participé cette semaine à un ralliement en son honneur au théâtre des Bouffes du nord, à Paris. Même quelques socialistes orphelins, comme l'animateur de télévision Frédéric Mitterrand (neveu du président) et l'homme d'affaires Pierre Bergé, annoncent qu'ils se rangent derrière lui. Si bien que l'on parle aujourd'hui dans les milieux branchés de Paris du «syndrome TSB» (tout sauf Balladur).

Architectes du retour de la droite au pouvoir, Édouard Balladur et Jacques Chirac ont pourtant de la difficulté à se démarquer sur le plan du programme. Tous deux proposent de s'attaquer au chômage en réduisant les charges des entreprises, de favoriser l'insertion des jeunes, de réduire les déficits et de protéger les acquis sociaux. Européens modérés, aucun n'est un fédéraliste forcené même si Édouard Balladur montre plus d'empressement que son rival à l'égard de l'union monétaire.

Depuis quelques semaines, Jacques Chirac s'est converti à un discours plus social. On parle du «Chirac nouveau» comme du vin nouveau. Mais ses promesses de hausse des salaires et de «redistribution des fruits de la croissance» laissent songeurs. D'autant plus qu'à la mairie de Paris, Jacques Chirac n'a jamais mené une politique tournée vers les classes populaires. La caractéristique de ce gaulliste, tour à tour libéral bon teint et thatcherien modéré, n'a-t-elle pas été depuis plusieurs années de changer souvent de programme?

Mais avec une opinion publique aussi versatile, tout ne se joue pas qu'au niveau des programmes. Il est difficile d'imaginer des hommes plus éloignés par le style que le corrézien Chirac et le technocrate Balladur. Si le premier est une véritable bête politique «même si la crédibilité n'est pas toujours au rendez-vous» le second a toutes les misères du monde à faire campagne et serre difficilement les mains. Il y a deux ans, les Français, fatigués de 14 ans de socialisme, se réjouissaient d'un premier ministre raisonnable, calme, pragmatique qui portait des complets britanniques et des chaussettes d'évêque... quitte à ce qu'il soit un peu ennuieux. Aujourd'hui, Édouard Balladur est victime de ces mêmes qualités que les Français hésitent à retrouver, pour sept ans, dans leur président. Ils ne veulent pas seulement d'un candidat compétent, dit-on, ils veulent aussi pouvoir l'aimer et être aimé de lui. Ils veulent aussi qu'on les fasse rêver.

Aux malheurs d'Édouard Balladur s'ajoutent les «affaires» qui ont défrayé la manchette. Il y eut d'abord celle des écoutes illégales qui a mis sur la sellette le ministre de l'intérieur Charles Pasqua dont le premier ministre ne peut se défaire. Ensuite, l'hebdomadaire satirique *Le Canard enchaîné* révélait qu'Édouard Balladur avait réalisé un profit intéressant lors de la vente de ses actions de la société informatique GSI et touché 25 000 dollars par mois de la même entreprise alors qu'il était député entre 1988 et 1993. Rien d'illégal dans tout cela. Mais en France l'argent, même gagné honnêtement, revêt toujours un petit côté inavouable.

À Paris, on ne cesse de comparer Édouard Balladur à Raymond Barre qui, parti gagnant en 1988, s'effondra après seulement quelques semaines de campagne. Selon ses propres collaborateurs, le premier ministre a deux semaines pour redresser la situation. Les partisans d'Édouard Balladur ne clament-ils pas depuis longtemps qu'il faut soutenir le candidat de la droite qui a le plus de chance de l'emporter? L'argument se retourne aujourd'hui contre eux.

| INDEX | MÉTÉO |
|----------------------|--|
| AgendaB6 | Montréal Ciel variable. Max: 12 |
| Avis publicsB4 | Québec Nuageux avec éclaircies. 60% de possibilité d'averses de neige. Max: 1 |
| ClasséesB5 | Détails en B 3 |
| CultureB7 | |
| ÉconomieB6 | |
| ÉditorialA2 | |
| Le mondeA5 | |
| Mots croisésB5 | |
| Les sportsB5 | |

L'ENTREVUE

Murray Bookchin, vieux lion de l'écologie sociale

PAGE B 1



LES ACTUALITÉS

MIL Davie: les travailleurs acceptent l'offre patronale

PAGE A 2

CULTURE

FIFA: le grand prix à Nadar, Photographe

PAGE B 8



L'Espagne envoie une deuxième frégate

Guerre du turbot: le capitaine de l'Estai est formellement accusé

D'APRÈS AFP ET PC

À ce moment où le chalutier espagnol Estai arrivait sous escorte dans le port de Saint-Jean, à Terre-Neuve, sous les applaudissements de 6000 personnes, l'Espagne annonçait l'envoi d'une deuxième frégate de guerre au large des côtes canadiennes pour y protéger ses navires de pêche. Pendant ce temps, cette seconde guerre d'Espagne, version nord-américaine, s'intensifiait sur le plan verbal, les accusations de «piraterie» succédant en mitraille à celles de «pillage» des stocks de turbots.

À Terre-Neuve, les manifestants, pêcheurs et simples citoyens ont applaudi les bâtiments de la marine canadienne qui escortaient le navire espagnol, accusé d'avoir pêché illégalement le turbot sur les Grands Bancs, juste en dehors de la zone de 200 milles des eaux territoriales. Quelques cris et pancartes hostiles aux pêcheurs espagnols et aux Européens en général ont quelque peu entaché le caractère généralement pacifique de la manifestation d'appui à la politique de fermeté d'Ottawa. Des oeufs ont également été lancés sur le capitaine de l'Estai, Enrique Davila Gonzalez, et l'ambassadeur d'Espagne à Ot-

tawa, Jose-Luis Pardos, lorsque ceux-ci se sont dirigés vers le tribunal où le capitaine du chalutier a été formellement accusé de pêche illégale, avant d'être libéré sous caution.

Les ambassadeurs d'Espagne, de France et d'Allemagne à Ottawa, Jose-Luis Pardos, Alfred Siefert-Gaillardin et Hans Guenther Sulimma, ainsi que le représentant de l'union européenne dans la capitale canadienne, John Beck, se sont rendus à Saint-Jean pour exprimer

VOIR PAGE A 8: TURBOT



PORTANT des pancartes parfois écrites en espagnol, environ 6000 Terre-Neuviens se sont massés hier dans le port de Saint-Jean pour «saluer» l'arrivée du chalutier espagnol Estai, arraisonné jeudi dernier par la Garde côtière canadienne sur les Grands Bancs, en eaux internationales.

PHOTOS PC

Assurance-chômage

Le Québec verse à Ottawa plus qu'il ne reçoit

Une première: depuis 1980, le Québec recevait un milliard de plus qu'il ne cotisait

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Pour la première fois depuis 20 ans, le Québec paiera plus qu'il ne recevra d'assurance-chômage durant l'année 1995.

Il s'agit d'un renversement puisque depuis 1980, le Québec recevait d'Ottawa, au chapitre de l'assurance-chômage, plus d'un milliard de dollars de plus qu'il ne cotisait.

Les fédéralistes, l'ex-premier ministre Robert Bourassa entre autres, utilisaient d'ailleurs ces données pour montrer que le fédéralisme canadien est avantageux pour le Québec, puisque les Québécois recevaient un milliard de plus qu'ils ne versaient à Ottawa pour se protéger du chômage.

Cette année, selon les prévisions du ministère fédéral du Développement des ressources humaines, les employeurs et les travailleurs québécois cotiseront à la caisse 4,8 milliards de dollars, tandis que les chômeurs québécois recevront en prestations et en divers services reliés à l'emploi, quelque 4,7 milliards de dollars. Le manque à gagner



Louise Harel

VOIR PAGE A 8: CHÔMAGE

LE MONDE

Fidel Castro fulmine contre le capitalisme

Le sommet de Copenhague clôture ses travaux

PAGE A 5



C'est la Semaine du français en éducation

Sujet, verbe, complément

«Les jeunes eux-mêmes se plaignent de ne pas savoir écrire»

C'est aujourd'hui que débute la Semaine du français en éducation. Même si les jeunes lisent plus qu'on le croit, comme l'affirment plusieurs enseignants, l'occasion est bonne pour réfléchir aux ravages des pédagogies «créatrices» des quinze dernières années.

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

«L a compréhension de la lecture est bonne, mais en composition ça manque de structure, d'organisation, soutient Louise Lapointe-Renaud. Que voulez-vous, pendant des années on ne corrigeait rien: il fallait que l'enfant soit créatif.»

Orthopédagogue pendant plus de vingt ans, Louise Lapointe-Renaud devenait enseignante de français l'année dernière. Son arrivée dans les classes de la petite école secondaire Saint-François, de la commission scolaire Chomedey-Laval, n'est pas passée inaperçue: elle remportera ce soir un des «Mérites en éducation» décernés par le Conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec, qui coordonne cette Semaine du français.

VOIR PAGE A 8: VERBE



PHOTO JACQUES GRENIER
Louise Lapointe-Renaud: «On ne corrigeait rien. Il fallait que l'enfant soit créatif.»

Sondage CROP

Une majorité simple de OUI embêterait aussi les souverainistes

MAURICE GIRARD
PRESSE CANADIENNE

Québec — À l'instar de la plupart des Québécois, près des deux tiers des souverainistes sont d'avis qu'il faudra davantage qu'une majorité simple des voix au référendum pour permettre au Parti québécois d'enclencher le processus d'accession à la souveraineté.

Un sondage CROP, réalisé à la fin de février pour le compte du Conseil du patronat et dont la *Presse Canadienne* a obtenu copie, illustre de nouveau le clivage qui existe entre les leaders politiques et l'électorat sur la question du pourcentage nécessaire pour sortir le Québec de la fédération canadienne.

À la question: «Lors du référendum sur l'indépendance du Québec, prévu pour cette année, quel pourcentage des votes devrait recueillir cette option, selon vous, pour enclencher le processus menant à l'indépendance du Québec?», deux tiers des personnes interrogées ont fixé la barre au-dessus de «50 % plus une voix», ce qu'on appelle la majorité simple.

Il s'agit d'une opinion qui rallie, à quelques différences près, une pluralité des voix dans tous les sous-groupes,

VOIR PAGE A 8: SOUVERAINISTES

• LES ACTUALITÉS •

Réformer le Canada: impossible n'est pas français

Le patient est «malade dans son âme», mais André Burelle est prêt à l'aider

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Réformer le Canada. Autant l'idée semble aller de soi, autant sa réalisation à la satisfaction générale paraît désespérément impossible. Mais les échecs retentissants enregistrés ces dernières années, de Meech comme de Charlottetown, n'empêchent pas que l'on continue de réfléchir, de soupeser, de proposer des issues à l'im-passe.

Cette fois, c'est André Burelle qui va au bâton. Haut fonctionnaire à la retraite, conseiller de Pierre Trudeau, secrétaire adjoint du cabinet chargé des relations fédérales-provinciales sous Brian Mulroney, il est l'auteur d'un récent livre intitulé *Le Mal canadien: essai de diagnostic et esquisse d'une thérapie* et publié chez Fides.

Si M. Burelle couche ainsi le pays sur le divan du psychiatre, c'est que le patient «est malade dans son âme», voire «souffre d'amnésie collective». Mais il n'y a rien là d'incurable et, plus que jamais, il importe de se demander comment, au lendemain d'un NON possible sinon probable au référendum, «on se réconcilie entre Canadiens, comment on remet le pays en marche sans repartir le cirque constitutionnel», indique l'auteur dans une entrevue au *Devoir*.

D'abord, le diagnostic. Le Canada, dit André Burelle, est malade de deux crises. Celle qu'il rattache au «volet ancien du contrat social canadien»,

fondé sur le refus du *melting pot* à l'américaine et la reconnaissance du droit à la différence des communautés au sein de la fédération. Effectif dans la Constitution de 1867, ce volet a été perverti au fil des ans, gommé par l'enchaînement en 1982 d'une Charte des droits et libertés (elle aussi d'inspiration américaine, qui «absolutise» les droits individuels au mépris de ceux des groupes) et est venu s'écraser sur le mur de l'échec de Meech.

Les grandes solidarités

Le second volet, plus moderne, renvoie au Canada d'après-guerre et à l'élaboration des grandes solidarités sociales.

Le problème, c'est que celles-ci ont été bâties «à coups d'argent, et au surplus dans les champs de compétence des provinces». Or ce «nation building» unitaire par le pouvoir fédéral de dépenser s'expose lui aussi, compte tenu de la dette, à s'effondrer à plus ou moins court terme. D'autant plus qu'un tel *forcing* «a quelque chose de contre nature».

Dans cette perspective, un renouvellement s'impose. Car le Canada n'est plus guère «canadien» si s'érode à la fois le droit à la différence et la volonté de partage.

André Burelle prend acte de ce que les Québécois ne veulent ni de la souveraineté ni du *statu quo*. Mais il note aussi qu'ils ne sont pas seuls à souhaiter un ménage. La colère des provinces devant le projet Axworthy de réforme du système de sécurité socia-

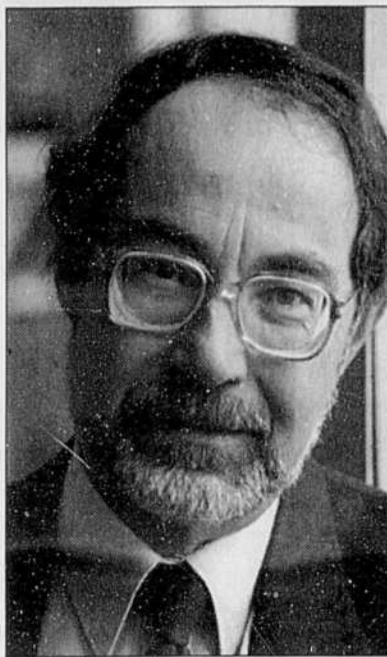


PHOTO ARCHIVES

André Burelle: réfléchir, soupeser.

le sans leur mise à contribution n'en est qu'un exemple. Cette convergence est qualifiée par l'auteur de «rencontre d'intérêts objectifs».

Mais comment traduire une pareille rencontre dans la réalité? N'est-ce pas là que le bât a blessé en 1990, puis en 1992, avec les conséquences que l'on sait: Jean Chrétien et Lucien Bouchard face à face à Ottawa, le Parti québécois à Québec et Preston Manning dans l'Ouest?

Réponse d'André Burelle: il faut décentraliser. Car si ce pays présente le paradoxe de crier à la mainmise d'Ottawa tout en montrant des signes d'écartertement, il lui reste quand même «une psyché commune: ça fait 100 et quelques années qu'on vit ensemble».

Il y a eu des disputes et on s'est entendu sur un certain nombre de choses: on n'a pas toujours été d'accord sur les méthodes, mais on convient que le résultat est bien. Assoir le pays sur une autre base est possible quand vous ne contestez pas ce qui a été fait mais la façon dont ça a été fait».

Or la crise financière qui secoue le Canada constitue une occasion privilégiée de replacer les balises. Le gouvernement fédéral doit amorcer un retrait, non pas pour des raisons strictement fiscales, mais pour rendre vie aux principes fondamentaux qui ont présidé à la naissance du pays.

Un fédéralisme «partenarial»

Il doit le faire «de manière civilisée» et donner une chance à l'élaboration d'un fédéralisme désormais «partenarial»; et tout comme l'envahissement s'est fait à côté du cadre constitutionnel, on peut imaginer faire le trajet inverse en procédant uniquement, au moins dans les premiers temps, par arrangements administratifs.

Le résultat en serait un nouveau «pacte sur l'union économique et sociale». En son centre, un mécanisme de codécision à l'européenne — un

Conseil des premiers ministres, par exemple — chargé d'élaborer «des objectifs et des normes minimales que les partenaires doivent s'imposer chacun dans leur champ de compétences pour garder la cohérence de l'union et assurer une égalité de droits entre citoyens d'un même pays».

Quant aux normes, elles sont bien «minimales», souligne M. Burelle en majuscules, permettant à la fois au droit à la différence de s'exprimer et à la balkanisation du pays d'être évitée.

Mandaté en ce sens par Ottawa, André Burelle avait fait cette analyse et soumis ces propositions dans les mois qui ont suivis l'échec de Meech. Mais elles ont été, selon ses propres termes, «emportées dans la débâcle de Charlottetown». Aujourd'hui à la retraite, ayant recouvré sa liberté, c'est parce qu'il croit que le fédéralisme canadien est «porteur» qu'il participe au débat public.

«C'est prophétique pour notre époque que d'être capable de vivre de grands ensembles dans le respect des appartenances communautaires de base, dit-il. Pour le meilleur ou pour le pire, le Canada a été fondé là-dessus. Cela dit, il faut un changement des mentalités et une redécouverte de ce qu'est le pays.»

Et si, justement, ça ne fonctionne pas? Qu'arriverait-il si une nouvelle tentative de remodeler le Canada tournait au vinaigre?

«Ce ne serait pas la fin du monde. Mais ce serait la fin d'un monde qui en vaut la peine.»



PHOTO ARCHIVES

Vanessa Paradis

Vanessa Paradis doit comparaître aujourd'hui

PRESSE CANADIENNE

La chanteuse et actrice française Vanessa Paradis devrait comparaître aujourd'hui au Palais de justice de Montréal pour répondre à une accusation de possession de drogue.

Il demeure possible toutefois que la jeune femme de 22 ans se fasse représenter par un avocat.

Venue à Montréal pour promouvoir la sortie du film *Elisa*, Vanessa Paradis avait été trouvée en possession d'une boulette de trois grammes de haschich par les douaniers américains de l'aéroport de Dorval, le 16 février. Elle avait dû payer une première amende de 500 \$, avant d'être confiée à la Gendarmerie royale du Canada, qui l'avait interrogée pendant environ une heure avant de la remettre en liberté moyennant une autre caution de 500 \$.

Laporte, victime d'une campagne de dénigrement

PRESSE CANADIENNE

Le président du Conseil de la langue française se dit victime d'une campagne de salissage de la part du mouvement syndical et des leaders nationalistes.

Pierre-Etienne Laporte a récemment soulevé une vive controverse en soutenant que la loi 101 portait le germe d'une discrimination à rebours à l'endroit des anglophones. Le président de la CSN, Gérald Larose, a été très critique à son endroit, réclamant sa démission.

Pierre-Etienne Laporte croit qu'il s'agit là d'une campagne de dénigrement concertée, qui vise à lui faire payer cher ses opinions.

Noir, le Danube

Munich (Reuter) — Une nappe de pétrole de 20 km flotte sur le Danube près de la ville de Passau, dans le sud de l'Allemagne, où une péniche néerlandaise transportant 1700 tonnes de fuel domestique s'est échouée.

La police, qui estime qu'environ 30 000 litres se sont répandus dans les eaux du Danube, tente d'éviter que la nappe se propage en pompant le reste de la cargaison et en dressant des barrages.

On ignore pour quelles raisons la péniche s'est échouée.

Les travailleurs de MIL Davie acceptent des réductions de salaire

Québec (PC) — Après toute une journée de chaudes discussions, les travailleurs du chantier MIL Davie ont finalement dit oui à 54,2 % à un nouveau contrat de travail.

Le résultat du vote secret a été de 408 contre 338, obtenu à l'issue d'une assemblée torride au cours de laquelle le projet de contrat collectif a été passé au crible pendant neuf heures, à l'auditorium du Collège de Lévis, hier.

Torride parce que des éclats de voix nourris se sont fait entendre toute la journée au-delà des portes de la salle où les délibérations des membres du Syndicat des travailleurs du chantier naval (CSN) se déroulaient à huis clos. Et parce que, selon des indications recueillies en coulisses, l'argument de la survie du chantier lévisien a été clairement évoqué par les chefs syndicaux dans leurs échanges avec leurs militants. L'assemblée s'est déroulée au rythme soutenu d'un marathon puisque qu'aucune pause ne l'a inter-

rompue un seul instant, pas même pour le repas. Quant au résultat du vote confirmant l'acceptation de la nouvelle convention qui a marqué la fin de l'assemblée générale, il a été accueilli par autant de huées que d'applaudissements par les travailleurs.

Le président du syndicat, Richard Gauvin, n'en est pas moins demeuré imperturbable.

«Cinquante-quatre pour cent, ça veut dire à l'employeur qu'il faut instaurer prioritairement un climat de travail sain», a-t-il constaté.

D'une durée de six ans, le nouveau contrat prévoit effectivement des gains de temps sous diverses formes, notamment par la réduction de la durée des pauses-café et la disparition du congé férié à l'anniversaire des travailleurs. Il met aussi en place des dispositions relatives à la polyvalence des tâches, c'est-à-dire la fusion d'un certain nombre de métiers et la création d'un *pool* des ouvriers de production. Les clauses financières montrent

également que les années 1970 sont maintenant loin: baisse immédiate du salaire horaire de 95 cents pour tout le monde et gel pour les trois années qui viennent. Du moins est-il prévu que des hausses de salaire de deux pour cent surviendront pour chacune des années 1998, 1999 et 2000. Avec en sus un programme de participation aux éventuels profits qu'est susceptible d'amener la réalisation du plan d'affaires de l'entreprise.

Ce sont surtout les reculs qui ont animé les conversations de coulisses des travailleurs du chantier.

«Tout compté, la baisse de 95 cents, la perte du congé d'anniversaire, la réduction des pauses-café, la fin du temps double, c'est moins 15 pour cent. Pour moi, c'est 3000 \$ de moins par année», dira un soudeur qui a requis l'anonymat.

La fourchette des salaires consentis aux travailleurs du chantier à la signature du contrat, prévue cette semaine, variera entre 17,57 \$ et 18,96 \$ l'heure.

Greenpeace s'en prend aux «émissaires» du trafic des déchets dangereux

LE DEVOIR

Les États-Unis, le Canada, l'Australie et la France «agissent comme émissaire de l'industrie du trafic des déchets dangereux en tentant d'affaiblir la Convention de Bâle», selon Greenpeace International.

Le groupe écologiste, qui suit depuis des années à la trace les mouvements de déchets dangereux vers les pays en voie de développement, s'en prend plus précisément à l'administration Clinton qui tente d'amener l'Union européenne à retirer son appui, jusqu'ici constant, à une éventuelle interdiction d'exporter des déchets toxiques vers les pays en voie de développement.

Greenpeace a intercepté une communication du département d'État américain, adressée à l'Union européenne, où il est écrit: «Les États-Unis s'opposent à l'interdiction d'exportation des déchets entre les pays membres de l'OCDE et les pays non-membres, et ils n'appuieront pas l'amendement» du Danemark, qui in-

terdirait carrément l'exportation des déchets dangereux vers les pays en voie de développement.

Actuellement, la Convention de Bâle interdit pas mais balise le transport des déchets dangereux. Elle exige que le pays récepteur ait des normes et des équipements similaires à ceux du pays expéditeur. Mais elle est plus souple sur la question du recyclage, en voie de devenir une échappatoire plutôt qu'une solution.

Selon les chiffres de l'OCDE, il se produit plus de 400 millions de tonnes de déchets chaque année dans le monde et 10 %, soit 40 millions de tonnes, aboutit dans les pays en voie de développement.

Plusieurs enquêtes de Greenpeace donnent à penser que ces normes sont contournées souvent par de pseudo-initiatives de «recyclage», où la portion réellement recyclée demeure négligeable, ce qui laisse au pays hôte une quantité importante de déchets qu'il n'aurait pu accepter comme tels.

Les inspecteurs ont l'œil sur les poids lourds

PRESSE CANADIENNE

La période officielle de dégel commençant demain sur les routes du Québec, le poids des camions lourds sera étroitement surveillé, indique un communiqué.

L'an dernier, Transports-Québec a intercepté 25 000 camions et 38 % d'entre eux étaient non conformes

aux normes du ministère. Les amendes ont varié entre 150 \$ et 2600 \$.

En temps de dégel, le passage d'un seul véhicule semi-remorque chargé aux limites légales cause autant de dommages à la chaussée que ne le font 40 000 automobiles sur le même circuit.

Les danseuses du ventre russes font le plein au Caire

Le Caire (AFP) — La guerre fait rage entre les danseuses du ventre égyptiennes et leurs concurrentes russes qui ont envahi les cabarets du Caire, temples de la danse orientale.

Près d'une centaine de Russes sont employées dans la capitale, soit le tiers des danseuses égyptiennes professionnelles travaillant dans des boîtes de nuit et recensées à la police des mœurs, a affirmé un responsable. Les premières sont arrivées au début des années 1990, après l'effondrement de l'Union Soviétique.

«Elles sont venues au Caire non pas pour danser, mais pour gagner leur pain par des moyens peu avouables», a déclaré à l'AFP la célèbre danseuse égyptienne Hindiya, les accusant implicitement de se livrer à la prostitution. Sa collègue Suzy laisse libre cours à sa colère. «Les Russes sont loin d'avoir notre talent et leur arrivée a provoqué une baisse de la qualité de la danse orientale, ainsi que le chômage des dizaines de danseuses égyptiennes.»

«Moi je danse avec mon corps, mes sentiments, mon émotion, alors qu'elles se trémoussent machinalement sur le rythme de chansons arabes apprises par cœur et dont elle ne saisissent pas le sens, puisqu'elles ne comprennent pas la saveur de notre langue», peste Suzy.

Pussy, sa sœur, se plaint que depuis la venue des Russes, elle «ne danse chaque nuit que dans deux casinos au lieu de cinq auparavant». «Pourtant, les vrais amateurs de la danse orientale n'apprécient pas ces nouvelles venues. Seuls ceux qui veulent coucher se pâment devant elles.» L'Égypte

compte une danseuse du ventre pour 5000 habitants, mais l'écrasante majorité d'entre elles ne sont pas des professionnelles et ne s'exhibent qu'à l'occasion d'un mariage ou de fêtes privées. Helena, Russe de 30 ans, rejette les accusations de concurrence déloyale. «J'ai parfait mon métier avec des experts égyptiens de la danse, dont Ibrahim Akel. J'adore cette danse depuis mon enfance et je prends comme modèle les célèbres vedettes égyptiennes de la danse orientale», affirme-t-elle. «Je suis une fille respectable et ce n'est pas une honte de danser pour gagner mon pain. Je ne cherche pas à faire de la concurrence aux Égyptiennes.»

Les Arabes du Golfe, qui sont les spectateurs les plus assidus et les plus riches, continuent à préférer les danseuses égyptiennes et à leur offrir la «noqta», billets jetés par le client en direction de la danseuse qui les insère dans son soutien-gorge.

«Les Russes présentent les danses occidentales et orientales. Elles sont meilleures dans les premières alors que les Égyptiennes sont incomparables dans la danse du ventre», estime Saad Khamis, touriste saoudien qui assistait au spectacle de Suzy au cabaret de l'hôtel des Pyramides.

Pour les gérants des boîtes de nuit, les Russes sont moins douées que les Égyptiennes, mais elles respectent plus leur travail. «Elles viennent toujours à l'heure, ne sont pas trop exigeantes et ne créent pas de problème comme le font souvent les Égyptiennes», assure Bahaa Garhi, responsable du cabaret Lotus.

Michael a mis des sous dans un puits.



Il contribue à l'installation de puits au Sahel.

Si vous pouviez appuyer des projets qui vous tiennent à cœur comme l'eau et l'environnement, la condition de la femme dans le monde, l'éducation, l'alimentation et la santé et qu'en plus ces projets aidaient les plus démunis de la terre, vous feriez comme Michael, n'est-ce pas ?

OXFAM-QUÉBEC
change le monde, pour vrai.

1 800 OXFAM 94

2330, Notre-Dame O., Bureau 200, Montréal, Québec H3J 1N4

ROBIC
DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS
55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 945-7874 Tél.: (514) 988-0444
La maîtrise des intangibles

EXtra **RÉSULTATS**
loto-québec

Tirage du 95-03-11

| GAGNANTS | LOTS |
|----------|-------------------|
| 6/6 | 1 2 759 171,30 \$ |
| 5/6+ | 11 75 250,10 \$ |
| 5/6 | 375 1 765,80 \$ |
| 4/6 | 18 214 69,70 \$ |
| 3/6 | 312 985 10,00 \$ |

Ventes totales: 19 218 206,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 2 300 000,00 \$
Prochain tirage: 95-03-15

Numéro complémentaire: 45

Tirage du 95-03-11

| GAGNANTS | LOTS |
|----------|-------------------|
| 6/6 | 0 1 000 000,00 \$ |
| 5/6+ | 1 17 556,90 \$ |
| 5/6 | 27 433,50 \$ |
| 4/6 | 1 220 44,70 \$ |
| 3/6 | 17 994 5,00 \$ |

Ventes totales: 698 014,00 \$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$

EXtra **RÉSULTATS**
loto-québec

Tirage du 95-03-11

| GAGNANTS | LOTS |
|----------|--------------------------|
| 7/7 | 0 4 000 000,00 \$ |
| 6/7+ | 0 86 576,00 \$ |
| 5/7 | 26 2 913,60 \$ |
| 4/7 | 1 813 149,20 \$ |
| 3/7 | 38 298 10,00 \$ |
| 2/7 | 36 166 10,00 \$ |
| 1/7 | 320 557 partic. gratuite |

Ventes totales: 4 700 758,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$
Prochain tirage: 95-03-17

Numéro complémentaire: 18

Tirage du 95-03-10

| GAGNANTS | LOTS |
|----------|--------------------------|
| 7/7 | 0 4 000 000,00 \$ |
| 6/7+ | 0 86 576,00 \$ |
| 5/7 | 26 2 913,60 \$ |
| 4/7 | 1 813 149,20 \$ |
| 3/7 | 38 298 10,00 \$ |
| 2/7 | 36 166 10,00 \$ |
| 1/7 | 320 557 partic. gratuite |

Ventes totales: 4 700 758,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$
Prochain tirage: 95-03-17

Numéro complémentaire: 18

Tirage du 95-03-10

| GAGNANTS | LOTS |
|----------|--------------------------|
| 7/7 | 0 4 000 000,00 \$ |
| 6/7+ | 0 86 576,00 \$ |
| 5/7 | 26 2 913,60 \$ |
| 4/7 | 1 813 149,20 \$ |
| 3/7 | 38 298 10,00 \$ |
| 2/7 | 36 166 10,00 \$ |
| 1/7 | 320 557 partic. gratuite |

Ventes totales: 4 700 758,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$
Prochain tirage: 95-03-17

Numéro complémentaire: 18

Tirage du 95-03-10

| GAGNANTS | LOTS |
|----------|--------------------------|
| 7/7 | 0 4 000 000,00 \$ |
| 6/7+ | 0 86 576,00 \$ |
| 5/7 | 26 2 913,60 \$ |
| 4/7 | 1 813 149,20 \$ |
| 3/7 | 38 298 10,00 \$ |
| 2/7 | 36 166 10,00 \$ |
| 1/7 | 320 557 partic. gratuite |

Ventes totales: 4 700 758,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$
Prochain tirage: 95-03-17

Numéro complémentaire: 18

Tirage du 95-03-10

| GAGNANTS | LOTS |
|----------|--------------------------|
| 7/7 | 0 4 000 000,00 \$ |
| 6/7+ | 0 86 576,00 \$ |
| 5/7 | 26 2 913,60 \$ |
| 4/7 | 1 813 149,20 \$ |
| 3/7 | 38 298 10,00 \$ |
| 2/7 | 36 166 10,00 \$ |
| 1/7 | 320 557 partic. gratuite |

Ventes totales: 4 700 758,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$
Prochain tirage: 95-03-17

Numéro complémentaire: 18

Tirage du 95-03-10

| GAGNANTS | LOTS |
|----------|--------------------------|
| 7/7 | 0 4 000 000,00 \$ |
| 6/7+ | 0 86 576,00 \$ |
| 5/7 | 26 2 913,60 \$ |
| 4/7 | 1 813 149,20 \$ |
| 3/7 | 38 298 10,00 \$ |
| 2/7 | 36 166 10,00 \$ |
| 1/7 | 320 557 partic. gratuite |

Ventes totales: 4 700 758,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$
Prochain tirage: 95-03-17

Numéro complémentaire: 18

Tirage du 95-03-10

| GAGNANTS | LOTS |
|----------|--------------------------|
| 7/7 | 0 4 000 000,00 \$ |
| 6/7+ | 0 86 576,00 \$ |
| 5/7 | 26 2 913,60 \$ |
| 4/7 | 1 813 149,20 \$ |
| 3/7 | 38 298 10,00 \$ |
| 2/7 | 36 166 10,00 \$ |
| 1/7 | 320 557 partic. gratuite |

Ventes totales: 4 700 758,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$
Prochain tirage: 95-03-17

Numéro complémentaire: 18

Tirage du 95-03-10

| GAGNANTS | LOTS |
|----------|--------------------------|
| 7/7 | 0 4 000 000,00 \$ |
| 6/7+ | 0 86 576,00 \$ |
| 5/7 | 26 2 913,60 \$ |
| 4/7 | 1 813 149,20 \$ |
| 3/7 | 38 298 10,00 \$ |
| 2/7 | 36 166 10,00 \$ |
| 1/7 | 320 557 partic. gratuite |

Ventes totales: 4 700 758,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$
Prochain tirage: 95-03-17

Numéro complémentaire: 18

Tirage du 95-03-10

| GAGNANTS | LOTS |
|----------|--------------------------|
| 7/7 | 0 4 000 000,00 \$ |
| 6/7+ | 0 86 576,00 \$ |
| 5/7 | 26 2 913,60 \$ |
| 4/7 | 1 813 149,20 \$ |
| 3/7 | 38 298 10,00 \$ |
| 2/7 | 36 166 10,00 \$ |
| 1/7 | 320 557 partic. gratuite |

Ventes totales: 4 700 758,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 000 000,00 \$
Prochain tirage: 95-03-17

Numéro complémentaire: 18

Tirage du 95-03-10

| GAGNANTS | LOTS |
|----------|-------------------|
| 7/7 | 0 4 000 000,00 \$ |
| 6/7+ | 0 86 576,00 \$ |
| 5/7 | 26 2 913,60 \$ |
| 4/7 | 1 813 149,20 \$ |
| 3/7 | 38 298 10,00 \$ |
| 2/7 | 36 166 10,00 \$ |
| 1/7 | |

ACTUALITÉS

SOVERAINISTES

C'est la septième fois en quatre ans que les Québécois sont interrogés à ce sujet

SUITE DE LA PAGE 1

francophones comme anglophones, souverainistes comme fédéralistes. D'ailleurs, les indépendantistes s'y soumettraient à 61 %, un score d'à peine quatre points inférieur à l'opinion de l'ensemble de la population (65 %).

Par contre, c'est dans le groupe d'électeurs qui entendent dire OUI au référendum qu'on retrouve le plus grand nombre de partisans de la majorité simple — 36 % contre 24 % pour l'ensemble de l'électorat — et le plus faible taux d'indécis (3 %).

A l'opposé, ils sont presque deux fois moins nombreux chez les indépendantistes à penser qu'il faudrait aller encore plus loin et exiger les deux-tiers des voix (19 %), quoique cette option recueille le plus fort score chez ceux qui entendent voter NON au référendum (32 %), les non-francophones (34 %) et les partisans du «statut actuel» (33 %).

Le coup de sonde de CROP a été réalisé entre le 27 février et le 3 mars au moyen de 1004 entretiens téléphoniques. Compte tenu de l'échantillonnage élevé pour un sondage au Québec, on estime à trois pour cent la marge d'erreur, 19 fois sur 20.

Au départ, l'examen des résultats permet d'observer une cristallisation de l'opinion, qui persiste à fixer la barre au-dessus de 50 %, envers et contre la volonté des élus qui ont pratiquement rejeté à l'unanimité toute modification à cette règle cardinale du vote démocratique.

Un examen minutieux des données démontre qu'il n'y a pas de grande différence entre l'opinion des francophones (65 %) ou des souverainistes (61 %) par rapport à la perception à peine plus marquée des non-francophones (72 %) et des fédéralistes (73 %).

Si les partisans de la majorité simple dans l'électorat restent stables à près du quart des électeurs, à l'opposé le pourcentage des personnes favorables à la thèse des deux-tiers est en chute libre, passant de 36 % en juin 1994 à 29 % en novembre 1994, pour baisser à 25 % en mars.

C'est la septième fois en quatre ans que les Québécois sont interrogés sur le sujet. La dernière enquête, réalisée en novembre, avait créé une certaine controverse et provoqué une inhabituelle unanimité chez les chefs politiques et les leaders d'opinion, qui l'avaient écartée sans coup férir.

Le président de la CSN, Gérald Larose, avait alors parlé de «campagne d'intimidation» et «d'approche torde de la démocratie». Le premier ministre Jacques Parizeau avait observé que «c'est ainsi que fonctionne la démocratie».

Même le chef fédéraliste de l'opposition officielle, Daniel Johnson, avait laissé sèchement tomber «Une victoire, c'est une victoire», tandis que le vice-premier ministre, Bernard Landry, rappelait qu'avec «la règle du 50 % des voix, on est sur du terrain solide des principes historiques et contemporains».

Devant ce barrage d'objections, qui a pris l'allure d'un front du refus, le CPQ a demandé à CROP de raffiner son questionnaire et de pousser plus à fond son enquête pour mieux cerner le sentiment des Québécois au cas où il y aurait maladresse. On a d'abord presque doublé l'échantillonnage et adapté le libellé de la question pour correspondre à la conjoncture préférentielle.

Puis, on a poussé plus loin l'enquête en ventilant les réponses en fonction des intentions de vote au référendum et en répartissant les électeurs selon la langue. Pour éviter toute confusion, on a distrait l'enquête de toute autre considération politique.

Au demeurant, croit le CPQ, la valeur du dernier sondage est en quelque sorte rehaussée par la nouvelle conjoncture qui permet aux enquêteurs d'utiliser indistinctement les termes souveraineté ou indépendance.

Pourtant, en dépit de tous ces raffinements, l'opinion ne bouge pas. Selon le président du CPQ, Ghislain Dufour, la stabilité des réponses confirme le clivage marqué qui s'est creusé entre le Québec et ses leaders. Cependant, il persiste à croire que le débat sur le pourcentage nécessaire à la souveraineté devrait récolter un meilleur sort que le jugement sommaire qu'on lui a réservé jusqu'à présent.

«La règle du 50 %, c'est légal, c'est légitime, c'est démocratique, mais ce n'est pas ce que la population veut. On peut s'en prendre au CPQ mais on n'est que les messagers. C'est la population qui nous dit ça depuis sept sondages.»

«Après tous les débats qui ont eu lieu dans ce dossier au cours des derniers mois, il est important de constater que les Québécois rejettent toujours majoritairement cette hypothèse», a rappelé M. Dufour dans un bref entretien téléphonique.



Qu'est-ce qu'un turbot? En voici un qui ne verra pas la guerre, en compagnie de Lisanne, employée de la poissonnerie Waldman, à Montréal.

TURBOT *Tobin se dit encouragé*

SUITE DE LA PAGE 1

leur appui à l'équipage du chalutier espagnol.

Au moment où le navire espagnol pénétrait dans le port de Saint-Jean, à Bruxelles, le commissaire européen chargé de la Pêche, Emma Bonino, réclamait à nouveau sa «libération sans condition».

«Je ne peux accepter, a-t-elle déclaré, qu'un navire de pêche communautaire et son équipage soient utilisés comme moyen de pression à l'encontre de l'Union européenne», ajoutait Mme Bonino dans un communiqué émis à Bruxelles.

De son côté, le ministre canadien des Pêches et Océans, Brian Tobin, se disait encouragé par les résultats de l'initiative canadienne, aucun chalutier espagnol ne s'étant présenté dans la zone de pêche pour la troisième journée consécutive.

Selon lui, l'attitude des Européens laisse place à la discussion.

Il a aussi prévenu que l'attitude pacifique des manifestants à Saint-Jean démontrait au monde entier que le message du Canada en était un de préservation de la ressource et non de confrontation.

Mais cette attitude de temporisation ne désamorçait pas pour autant la confrontation qui se dessine, à tout le moins au niveau diplomatique, entre Ottawa et l'Union européenne.

Le président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzales, a réclamé hier la libération immédiate du chalutier battant le pavillon de son pays à titre de préalable à toute discussion

avec Ottawa. Mais rien ne laissait présager une telle libération, les autorités canadiennes semblant décidées à traduire l'équipage espagnol en justice, ce qui pourrait valoir des amendes importantes à l'armateur mais surtout créer un sérieux conflit entre deux membres de l'OTAN.

L'Estai, un navire de «pêche arrière» d'une soixantaine de mètres, a été intercepté jeudi par des navires du ministère canadien des Pêches et Océans ainsi que par un bateau de la Garde côtière à environ 260 milles nautiques des côtes de Terre-Neuve. Prolongement dans les eaux internationales du plateau continental nord-américain, le «nez» et la «queue» des Grands Bancs de Terre-Neuve sont des secteurs riches en poissons de fond, notamment le turbot, également connu sous le nom de flétan noir ou flétan du Groenland.

Le Canada accuse les flottes de pêche étrangères, principalement espagnoles et portugaises, de piller les hauts-fonds des Grands Bancs. Faute de parvenir à un accord avec l'Union européenne sur les quotas pour 1995, le Canada a décidé de faire la police dans cette zone, justifiant sa position par la nécessité de préserver la ressource contre toute surexploitation.

Le Canada a pris l'an dernier plus de 60 % des captures enregistrées dans la région mais il soutient que les Espagnols et les Portugais ont largement dépassé les quotas qui leur étaient impartis. Il est d'avis que la Communauté économique européenne a ignoré pendant près de 10 ans les avis de l'Organisation des pêches de

l'Atlantique nord, dont elle est pourtant membre, en ne respectant pas les quotas alloués.

L'Union européenne a pour sa part réuni hier un cabinet de crise à Bruxelles pour discuter du problème. Elle étudiera aujourd'hui la possibilité de nouvelles sanctions contre le Canada. L'Union européenne a déjà annoncé la suspension d'un accord de coopération scientifique avec Ottawa et envisage d'autres mesures, commerciales et politiques.

La décision d'envoyer un deuxième navire de guerre espagnol au large des côtes canadiennes a été annoncée à l'ambassadeur canadien, David Wright, par le ministre des Affaires étrangères espagnol, Javier Solana.

Ce dernier a ajouté que Madrid «soumettra le dossier du conflit de la pêche à diverses instances internationales et, particulièrement, au Tribunal international de justice de La Haye».

En cas de non-règlement du conflit, a ajouté M. Solana, l'Espagne n'écarte pas «l'adoption d'autres mesures qui pourraient affecter la coopération juridique et bilatérale» entre les deux pays.

Un premier navire de guerre espagnol fait route depuis 48 heures vers le Canada pour escorter les 17 chalutiers de ce pays, qui se sont momentanément retirés du territoire controversé.

La classe politique des deux pays semblait se masser derrière leurs gouvernements respectifs avec cette différence que l'Union européenne prenait fait et cause pour l'Espagne. En Amérique, par un mot des États-Unis dans le dossier.

CHÔMAGE

Un manque à gagner de 118 millions

SUITE DE LA PAGE 1

pour le Québec sera de l'ordre de 118 millions. «Cet argument que les fédéralistes ont tant utilisé, il tombe, dit le ministre de l'Emploi, Louise Harel, dans une entrevue au *Devoir*. Sauf que cet argument n'était pas bon de toutes façons. C'était de nous dire qu'il fallait rester dans le Canada parce qu'on recevait plus de chômage en ayant plus de chômeurs.»

«C'était un argument vraiment absurde, dit-elle, parce que ça signifiait bien que le régime fédéral est généreux quand ça va mal, mais n'est pas conçu pour que ça aille bien.»

Mme Harel ne veut pas utiliser les chiffres qui montrent cette année une contribution excédentaire du Québec à la caisse de l'assurance-chômage pour dénigrer le fédéralisme. Ce serait simpliste.

«Je ne voudrais pas, à l'inverse des fédéralistes, qu'on prétende que c'est à cause de ça que le fédéralisme n'est pas payant, dit-elle. S'il n'est pas payant le fédéralisme c'est parce qu'on a du chômage plus qu'ailleurs.»

Selon Mme Harel, recevoir plus d'assurance-chômage qu'on en paie n'est pas utile pour le Québec à long terme. Il serait bien plus utile de récupérer d'Ottawa les instruments de développement économique. Le Québec, dit-elle, a peut-être toujours eu plus que sa part d'assurance-chômage, mais moins que sa part des dépenses de recherche-développement, de la défense nationale ou des achats de biens et services par le gouvernement fédéral.

«Le fédéral dépense 33 milliards en achats de biens et services. Les entreprises québécoises en recevaient à peine 17 %, dit Mme Harel. C'est évident que je préférerais récupérer un milliard d'achats de biens et services, qu'un milliard d'excédent d'assurance-chômage.»

En outre, la contribution excédentaire du Québec à la caisse de l'assurance-chômage est conjoncturelle.

Il est probable, selon un porte-parole du ministère fédéral du Développement des ressources humaines, Dougall Aucoin, que le Québec redeviendra bénéficiaire dans les prochaines années, car le taux de chômage y est en général plus élevé que la moyenne canadienne.

Mais surtout, la situation cette année est particulière: le gouvernement fédéral a maintenu élevé (à 3 \$ par tranche de 100 \$ de salaire assurable pour les travailleurs, et à 4,20 \$ pour les employeurs) le taux de cotisation à la caisse afin de liquider un déficit accumulé qui a atteint près de six milliards il y a deux ans, et pour constituer un surplus de cinq milliards qui servira à prévenir les effets de futures récessions et financer des services de formation et d'aide à la réinsertion des chômeurs sur le marché du travail.

Le ministre des Finances, Paul Martin, a déclaré au *Globe and Mail* de Toronto, la semaine dernière, que le taux de cotisation risque de diminuer sitôt ce surplus constitué. Une rumeur veut qu'il baisse de 3 \$ à 2,80 \$ à compter du 1er janvier 1996, puis à 2,20 \$, en 1997.

La caisse de l'assurance-chômage est conçue pour que les provinces où le taux de chômage est élevé, celles qui reçoivent plus qu'elles ne cotisent, alors que les provinces où l'emploi se porte mieux, cotisent plus qu'elles ne reçoivent. En général l'Ontario et l'Ouest subventionnent les cinq provinces de l'Est: le Québec et l'Atlantique. Cette année, le Québec change de groupe. Lorsque le taux de cotisation diminuera, il est probable qu'il réintégrera celui des bénéficiaires.

Une autre raison explique pourquoi le Québec, cette année, passe dans le camp des provinces payeuses: le nombre de chômeurs ayant droit à l'assurance-chômage diminue depuis cinq ans, à cause des resserrlements imposés au régime: il faut désormais travailler plus longtemps pour être admissible à un régime moins généreux, qui verse des prestations moins longtemps.

De sorte que depuis 1989, la proportion de chômeurs qui ont droit à l'assurance-chômage a chuté à 85 % au Québec.

L'ironie du sort veut en outre que le Québec paie plus qu'il ne reçoit en assurance-chômage cette année, alors que ce surplus servira entre autre à financer des activités de formation de la main-d'œuvre qui dédoublent les nôtres et que dénoncent à l'unisson patrons, syndicats, le gouvernement et même les fédéralistes québécois depuis des années.

Ottawa prend les cotisations d'employeurs et de travailleurs (le fédéral ne contribue plus au régime depuis 1990) pour financer son intrusion dans une compétence provinciale, dit Mme Harel, qui s'en offusque.

Le pire, c'est que le Québec recevra cette année moins que sa part de chômeurs pour financer des mesures productives de développement de la main-d'œuvre. Québec compte le tiers des chômeurs, mais ne recevra que 27,4 % du 1,9 milliard consacré par Ottawa cette année aux mesures productives.

Ca représente un manque à gagner de 112 millions de dollars, qui correspond grosso modo à ce que le Québec versera en surplus de ce qu'il recevra de la caisse cette année.

VERBE *«Ils ont soif de connaître. Il faut savoir les allumer.»*

SUITE DE LA PAGE 1

«La grammaire n'est pas acquise, constate Mme Lapointe-Renaud. Au début du secondaire, les élèves n'ont toujours pas intégré ce que veut dire un sujet, un verbe, un complément. Ce n'est pas leur faute: on n'insiste pas assez. Mais les professeurs et les conseillers pédagogiques se reprennent maintenant en main et ne se cachent plus, par exemple, pour donner des dictées. Car ce sont eux qui entendent les jeunes eux-mêmes se plaindre de ne pas savoir écrire, et non les concepteurs de programmes au ministère...» Lorsqu'elle aborde la «pédagogie du vécu», Louise Lapointe-Renaud se fait mordante: «à toujours ressasser leur vécu, on a considérablement réduit les intérêts des enfants. Ils sont toujours intéressés par le fait de vivre des choses nouvelles, ils sont fatigués d'entendre parler de divorce et de rater sur les problèmes sociaux. Ils ont soif de connaître. Il est totalement faux de prétendre qu'à 14 ans ils ne s'intéressent à rien. Mais il faut savoir les allumer.»

Pour «allumer» sa classe de secondaire 2, Louise La-

pointe-Renaud s'est lancée l'année dernière dans une aventure qui a amené les jeunes à lire une série de textes poétiques, de François Villon à Anne Hébert, à préparer une recherche approfondie sur chacun des trente poètes sélectionnés, pour ensuite écrire un scénario mettant en scène la vie de chacun de ces poètes. Après six mois de travail acharné et quelques crises de larmes, l'aventure s'est conclue par une pièce de théâtre en quatre tableaux présentée devant 300 personnes.

Pour vous donner une idée, dans un des tableaux Prévert se promène au Père-Lachaise en récitant du Baudelaire, quand tout à coup Baudelaire sort de sa tombe. Prévert exige de savoir s'il est bien le vrai Baudelaire. Celui-ci sort alors tous ses amis des autres tombes, qui tentent de convaincre le promeneur parisien qu'ils sont bien ce qu'ils sont.

«La recherche a été gigantesque, explique Mme Lapointe-Renaud. Les jeunes ont cherché à connaître les peintres de chaque époque étudiée, les musiciens, l'évolution des sciences.» «Ils ont appris la grammaire de façon intensive parce qu'ils en sentaient la nécessité abso-

lue», continue-t-elle. «Lorsqu'ils écrivaient un dialogue, tout devait être parfait à leurs yeux, et s'il manquait une négation, ils voulaient savoir pourquoi ça n'allait pas.»

«L'aventure a grandement suscité l'intérêt envers le français pour lui-même, alors que la plupart d'entre eux voyaient plutôt les mathématiques et les sciences comme les seules «vraies» matières. Ils se sont également ouverts à la culture, ils ont appris à faire le lien entre les connaissances et les matières.»

Bref, «quand on pique leur curiosité, ils sont prêts à n'importe quoi», conclut-elle.

Gyslaine Gauthier, elle, est directrice adjointe de l'école Notre-Dame-de-Fatima à la CECM, dans le quartier Rivière-des-Prairies, une grosse école primaire de 630 élèves.

Elle remportera également un Méritas ce soir pour son projet «Moi je publie pour mes amis», concocté par le Comité de français de son école, qu'elle coordonne avec trois enseignantes (Éva Boucher-D'Amboise, Louise Elliot et Isabelle Lapière).

À partir de thèmes précis, tous les élèves de l'école

étaient invités à rédiger un texte, les meilleurs étant choisis par les groupes pour être intégrés dans un recueil placé en évidence à la bibliothèque. Puis, pour chaque classe, un texte était sélectionné afin d'être lu par l'élève lui-même dans l'interphone de l'école, ce qui incitait les autres élèves à consulter à la bibliothèque les autres textes non-lus en public.

«Si on demande aux enfants d'écrire un texte sur le chien de la voisine, commente Gyslaine Gauthier, ils ne s'éveillent pas. Il faut leur donner des procédures, leur présenter des stratégies ludiques. Nous voulons développer des lecteurs plus autonomes. Car la lecture, c'est la base de tout le système scolaire: si les enfants sont habiles en lecture, ils comprendront mieux les données d'un problème de mathématiques.»

Le projet de Mme Gauthier a associé pendant une année expression écrite et expression orale. Pour couronner le tout, une véritable mascotte, Virgule, affichait des pancartes dans l'école pour annoncer les thèmes, allant même chercher les enfants dans les classes. Son slogan? «En français avec Virgule, pas question que je capitule!»

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / Télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / Télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559